

DES MEMOIRES DE LA SOCIETE ROYALE DU CANADA

DEUXIEME SERIE—1904-1905

TOME X

SECTION I

LITTERATURE FRANCAISE, HISTOIRE, ARCHEOLOGIE, ETC.

LES CAPITAINES DE MARIN

Sieurs de la Malgue, Chevaliers de St-Louis, Officiers Canadiens,
etc., en la Nouvelle France, de 1680 à 1762

Par RÉGIS ROY

EN VENTE CHEZ

J. HOPE ET FILS, OTTAWA; THE COPP-CLARK CO., TORONTO
BERNARD QUARITCH, LONDRES, ANGLETERRE

1904

E 6, 189

12
cya
A

II.—*Les Capitaines de Marin, sieurs de la Malgue. Chevaliers de St-Louis, officiers Canadiens, etc., en la Nouvelle-France, de 1680 à 1762.*

Par REGIS ROY.

(Présenté par B. Suite et lu le 23 juin 1904.)

Autour des grandes figures de notre *Histoire*, viennent souvent se grouper des personnages dont les noms sont accompagnés de qualificatifs tellement élogieux, que le désir naît en nous de pouvoir les connaître plus amplement, mais, à quelques mentions ici et là dans nos annales, se borne notre connaissance avec eux, et, comme c'est parfois le cas que différents personnages, portant le même nom, ont séjourné en la Nouvelle-France, il est arrivé à quelques-uns de nos historiens, n'ayant pas de moyens de vérifications sous main, ou, induits en erreur par leurs déductions, de confondre ces personnes en une seule, ou bien, de porter au crédit de l'une, telle action ou affaire brillante, glorieuse, qui de droit appartient à une autre.

Ces choses, cependant, se rectifieront avec le temps et au fur et à mesure de la mise en lumière de vieux documents, correspondances, etc., se rattachants à l'époque de l'administration française en Canada.

Les Capitaines Marin de la Malgue ont joué un rôle important dans les postes de l'ouest, et ils ont souvent conduits de ces pays "d'en haut," des bandes de sauvages contre les soldats de la Nouvelle-Angleterre.

Il y a eu trois ou quatre familles Marin, en Canada, de 1680 à 1760, et *Tanguay* et *Daniel*, entr'autres, en parlant d'elles se sont souvent trompés, mêlant les membres d'une famille avec ceux d'une autre. Sur ce point, nous voulons rétablir l'ordre; c'est le but des quelques pages qui suivent.

I

La tradition conservée depuis 1668 et avant dans la famille de MM. de Marin, porte qu'elle est originaire de la ville de Gènes, et que Paul Marini et Julie Négroni, sa femme, furent père et mère de Jacques Marini, qui étant sorti de Gènes à cause des factions des Adornes et des Frégoses, vint s'établir à Toulon, vers l'an 1400, où le roi lui fit don d'une tour, et où il y fit bâtir une maison que ses descendants possédaient encore en 1768, et cette même tradition fondée sur d'anciens mémoires de famille porte de plus, qu'il épousa Isabelle Palavicini, duquel mariage naquit Pierre Marini ou de Maria, auteur du premier

degré, mais les titres produits devant les commissaires généraux établis pour la recherche des nobles en Provence, ne parlant point de ces deux premiers degrés, on ne commence les filiations que depuis noble Pierre Marini ou de Marin, maître d'hôtel du roi, en 1496; premier consul de Toulon, en 1497; vignier et capitaine pour le roi en la même ville, en 1502.

Pour en venir au premier personnage de cette famille qui va nous intéresser plus particulièrement, il faut commencer au sixième échelon: Charles-Paul de Marin, écuyer, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine dans les troupes détachées de la marine, en Canada, qui passa en Amérique à la suite du régiment de Carignan,¹ et servit avec zèle en Canada. Charles-Paul naquit de Pierre de Marin et de demoiselle Croizet, établis à Marseille.²

Tanguay dans le volume I, page 412, de son *Dictionnaire Généalogique*, dit que César, baptisé en 1633, était fils de Jacques Marin et d'Hélène Gorel; au volume V, page 513, il met 1636, et le nomme Charles-César.

La généalogie faite pardevant d'Hozier, par le petit-fils de ce même Charles-Paul, non Charles-César, fut appuyée de preuves, de documents, et par des témoins irréfutables. Nous relevons donc déjà un désaccord entre ces deux généalogistes, mais passons; nous en verrons bien d'autres. . . . il ne faut pas se formaliser si tôt!

Charles-Paul eut de Marie-Madeleine Niquet, qu'il épousa le 5 juillet 1691, à St-François-du-Lac:—

1. Paul, baptisé à Montréal le 19 mars 1692;

2. Catherine-Marguerite, baptisée le 17 janvier 1696, à Laprairie;

3. Louis-Hector, baptisé aussi à Montréal, le 4 septembre 1697.

Son parrain fut M. de Callières.³

D'Hozier dit: Charles-Paul de Marin, mort en Canada, y avait été marié en 1690, avec demoiselle Niquet, fille de Ne Niquet, seigneur de Chasserat, et eut de son mariage: une fille et deux fils.

Jusqu'ici, ce n'est pas trop mal. Mais Tanguay lui donne une seconde alliance en 1703, à Sorel, moins de quatre mois après le décès de Marie-Madeleine. Ce qui surprend c'est que le généalogiste royal passe cette seconde alliance sous silence et les cinq enfants qui en sortirent. Cependant, le petit-fils de Charles-Paul, rentré en France en 1764, seulement qu'une soixantaine d'années après ce second mariage de son aïeul, ne parle que de sa grand'mère Niquet, et comme une dizaine ou plus de gentilhommes retournés aussi en France après la cession viennent témoigner que Joseph est le petit-fils de Charles-

¹ Voir plus loin la lettre d'un M. de Marin.

² D'Hozier, Armorial de France, Vol. VI, p. 285.

³ Notes privées que je dois à l'obligeance de M. Benjamin Sulte.

Paul de Marin; qu'ils ont vu ses papiers de famille à Québec, perdus à la prise de cette ville, et comme ils observent tous le même silence que Joseph de Marin, il faut bien croire que Mgr Tanguay a fait fausse route en mariant Charles-Paul une deuxième fois.

Marie-Louise Lamy, donnée comme seconde épouse de M. de Marin, est probablement la première femme de Charles-César Marin, fils de Jacques et d'Hélène Gorel, de Notre-Dame de Saint-Sulpice, diocèse de Toulon, Provence, mais elle ne l'est certainement pas de Charles-Paul de Marin, fils de Pierre, et de demoiselle Croizet, de Marseille. Voilà deux cas étrangers, et partant de là, César Marin, sieur de la Massière, commandant au fort Rolland, en 1707, mari de Louise Lamy, n'est pas Charles-Paul de Marin. Tanguay ajoute que César commandait au fort précité en 1728, mais Charles-Paul n'était plus en 1713.

Charles-Paul venant au Canada, portait une lettre du ministre de la marine, le recommandant au gouverneur de la colonie, à titre de gentilhomme sorti d'une famille génoise protégée par le roi.

En 1683, Marin figure comme ayant brillé sur les champs de bataille avec d'autres officiers de mérite. En 1684, il est désigné capitaine. En 1688, il obtint la permission de passer en France, mais s'il en profita, il revint aussitôt puisqu'il se marie en 1691, à St-François-du-Lac. Enfin, en 1696, on le dit excellent officier.¹

II

Avant de parler de Paul (fils de Charles-Paul) qui continue la descendance, consacrons quelques lignes à ses deux autres enfants. Catherine-Marguerite épousa le 6 juin 1703, François-Michel Renou, à St-François-du-Lac; elle mourut à cet endroit, le 15 janvier 1747. Son frère, Louis-Hector, s'est marié avec Marie-Anne LeGardeur. M. Sulte, dans ses notes privées qu'il nous communique, croit que c'est l'officier qui a spéculé avec Bigot et autres, sur la traite de l'ouest, et qu'en 1750 il partit pour remonter le Mississippi et faire le commerce de fourrures. Tanguay place son décès à 1742; ce n'était donc pas lui, mais bien Paul qui pratiqua le commerce de la traite dans l'ouest, et que nous allons suivre maintenant. Auparavant, plaçons en regard, D'Hozier et Tanguay au sujet du mariage de Paul Marin et des enfants qu'il en eut; de la sorte, on saisira plus facilement la différence entre les deux énumérateurs:—

D'HOZIER:

(Armorial de France, Vol. VI.)
Paul épouse dame Marie-Josette
Dion des Prés,² dont:—

TANGUAY:

(Dictionnaire généalogique, Vol. V.)
Paul épouse le 21 mars 1718, à Mont-
réal, Marie-Joseph Guyon, âgée de
17 ans;

¹ L'abbé Daniel, *Les Grandes Familles*, etc., Vol. II, p. 183.

² M. Sulte dit qu'elle était cousine de madame de Lamothe-Cadillac.

- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Joseph Marin de la Malgue. 2. Paul, mort officier dans les troupes détachées de la marine en Canada. 3. Geneviève, mariée au chevalier de la Roche-Vernay.¹ | <ol style="list-style-type: none"> 1. Joseph, baptisé à Montréal le 6 février 1719; 2. Marie-Joseph, baptisée à Montréal, 15 août 1722; 3. Marie-Joseph, baptisée à Montréal, 31 juillet 1726; s même place 9 mars 1733; 4. Pierre, baptisé à Montréal, le 1^{er} juillet 1727; s Montréal, 16 février 1733; 5. Marie-Madeleine, baptisée à Montréal, 12 septembre 1729; 6. Geneviève, baptisée à Montréal, 12 juin 1732; mariée à Montréal le 2 avril 1755 à Charles-René de la Roche-Vernay; 7. Paul, baptisé à Montréal, 18 avril 1738; s à Montréal le 21 septembre 1755. |
|---|--|

Paul s'est occupé de la traite, et en 1727, lorsque s'est formée à Québec la compagnie des Sioux, il y paraît comme associé.

En mars 1730, le sieur Marin, brave officier, marcha contre les Renards (Wisconsin) et leur livra un engagement sérieux.² En effet, l'engagement a pu être sérieux par l'influence morale de son action énergique contre ces barbares, mais s'il fallait en croire l'historien Américain et d'autres, il s'agirait ici ni plus ni moins que de l'extermination entière des Renards; cependant, on les voit à différentes reprises plus tard figurer dans d'autres combats. Pour s'en convaincre il suffit de parcourir la copie de la correspondance officielle du temps, que contient le bureau des Archives, à Ottawa.

En 1731-2, Paul est avec les sauvages, à six cents lieues de Montréal; son fils Joseph, âgé de 21 ans, est avec lui.

En 1732, Paul, alors âgé de quarante ans, est enseigne.³ En 1739, il est détaché pour aller à la rivière à la Roche, dans le haut Mississippi, car il était brave et aimé des nations. A cette époque on le dit enseigne en pied, et qualifié de commandant parfait.⁴

Le gouverneur Beauharnais écrivait au ministre, le 26 septembre 1741:—" Lorsque je suis venu (dans ce pays) on me l'a donné (Marin) "pour un bon sujet, qui avait été toute sa vie parmi les sauvages. J'ai "vu des lettres de feu M. de Vaudreuil, où il lui marquait qu'il était "un porte-respect dans un poste. Il a tiré les Puants d'entre les mains

¹ Tué à l'armée du prince de Condé, en 1761.

² Notes on early Wisconsin, by Rev. E. D. Neil, D.D. Wisconsin Hist. Coll, Vol. X, p. 303.

³ Abbé Daniel, Les grandes familles, etc., Vol. II, p. 193.

⁴ Idem.

“ des Renards, et a toujours été prêts d'exposer sa vie pour le bien du “ service.”¹

La Jonquière à son tour louange Paul Marin. Il dit que c'est l'officier le plus expérimenté pour maintenir les Sioux dans les intérêts des Français, étant aimé et respecté de ces sauvages.

En 1743, Marin père devait passer en France pour régler des affaires de famille; il avait eu cette permission pour 1736, mais comme il avait toujours été occupé dans l'ouest auprès des sauvages, il n'a pu en profiter.²

En janvier 1745, Paul va se joindre avec les cent vingt canadiens et les quatre cents sauvages qu'il commande, à Falaise de Gannes, aux environs de Port Royal;³ le détachement était bien équipé et ce monde devait se rendre sur les neiges. Marin y est alors qualifié: lieutenant.⁴ M. du Chambon lui envoya alors l'ordre d'aller se poster aux Mines. En route il est attaqué par un corsaire; il soutient l'attaque cependant, et au moment de faire l'abordage un autre corsaire vient secourir le premier et Marin dut abandonner le parti et se jeter à la côte. Cette rencontre lui ayant fait perdre plusieurs jours il arriva devant Louisbourg trop tard, car la place venait de se rendre.⁵

Le 19 août, il repartait à Québec. Le 29 novembre suivant il marche sur Sarasteau, poste Anglais à environ quinze lieues du fort St-Frédéric, ayant sous lui, à peu près 400 Français volontaires et 200 sauvages domiciliés.⁶ A son arrivée il trouva le fort abandonné, ce que voyant, il ravage les alentours et fait une centaine de prisonniers. Le chevalier Benoît lui sert d'aide-major. La troupe revint à Montréal le 9 décembre suivant.

Dans le projet de promotions du mois d'octobre, 1748, le marquis de Beauharnais rapporte que le capitaine Marin est bon officier, et s'est distingué dans plusieurs partis de guerre.

Après la mort de leur père, Mm de la Vérendrye, réclamèrent l'honneur de poursuivre son entreprise, mais Bigot les frustra de leurs espérances; il forma une société dont il fit partie et qui était composée du gouverneur de la Jonquière, de Bréard, contrôleur de la marine, et de deux officiers: LeGardeur de Saint-Pierre et La Malgue de Marin. St-Pierre et Marin, le premier plein de bravoure et fort aimé des sauvages, le second décrié par sa cruauté, mais redouté de tous ces peuples,

¹ Canada, Corr. Gen., Vol. 75, p. 273.

² Jan. Corr. Gen., Vol. 75, p. 326.

³ Envoyé par le gouverneur. (B. Sulte, Hist. des Can.-Fr., Vol. 7.)

⁴ Doc. relat. à la N.-F., Vol. III, p. 217.

⁵ Du Chambon au ministre, Rochefort, 2 sept. 1745.

⁶ Hocquart au ministre, Québec, 30 nov. 1745.

furent chargés de l'œuvre double de l'association. Marin devait remonter le Mississippi jusqu'à sa source pour découvrir la mer de l'ouest.¹

De la Jonquière qui ne perdait jamais de vue la chance de spéculer, ordonna d'abord à Marin de se rendre chez les Sioux pour y bâtir un fort de pieux.² Puis, il demande la croix de St-Louis pour ce gentilhomme, le 21 septembre 1750.

En 1752, Marin et St-Pierre revinrent au pays, avec une riche moisson; les associés firent un profit énorme. La part seule du gouverneur monta à 300,000 francs. (Smith, Hist. du Canada.)

L'année suivante, sur l'ordre du gouverneur, Paul Marin dirige une troupe composée de 300 Canadiens, avec Benoit et Péan pour majors; il a mission de se rendre à la Belle Rivière (Ohio), pour empêcher les empiètements et l'établissement des Anglais dans cette contrée. A quinze milles peut-être de Presqu'île, où il avait bâti un fort (maintenant Erié, état de Pennsylvanie), il fit un second fort de palissades,³ plaçant à l'entrée une pièce de quatre, et sur les bastions, des canons de 6. Dans le cours d'octobre, M. Marin tomba malade; ses jours étaient comptés.

Le gouverneur Du Quesne, l'année précédente (1752) avait demandé la croix pour le sieur Marin, trouvant qu'il l'avait mérité après quarante ans de services extrêmement bien remplis.

Le 29 octobre 1753, Marin rendit le dernier soupir, et fut inhumé dans le fort.

En octobre 1754, le gouverneur annonçant au ministre le trépas de M. de Marin, mandait ce qui suit:—"Je regarde la perte du sieur Marin comme irréparable dans cette colonie. Cet officier joignait à l'esprit une tête excellente et avec l'air et les manières sauvages, il a eu l'occasion de me prouver beaucoup de modération et de prudence; quand au zèle, jamais homme n'en a eu plus, puisqu'il a préféré de mourir sur le champ de bataille plutôt que de venir rétablir sa santé chez lui."

Par le même courrier, le gouverneur demandait une pension pour la veuve de Paul Marin. Je ne crois pas qu'il fut écouté, cependant elle n'aurait pu en jouir longtemps, car moins de dix-huit mois après le décès de son mari elle s'éteignait à son tour à Montréal.

¹ Garneau, vol. II, pp. 131-2.

² Canada, Corr. Gén., Vol. 95, p. 167.

³ Celui de la rivière aux Boufs.

III

Joseph, qui continue la lignée (VIII degré) naquit en 1719. Il entra au service du roi en 1732, et l'année suivante il accompagne son père dans les postes de l'ouest. Il est sous les ordres de M. de Vercher à Michilimackinac, en 1737, et trois ans plus tard il passe dans le haut Mississippi pour y faire des découvertes et la paix avec les nations sauvages. Il revint au pays en 1745, et suit son père dans l'expédition vers Port Royal et Louisbourg. Le 1er août de cette année, il arrive à Québec envoyé par son père pour informer de la perte de Louisbourg et du retour du détachement.

Six semaines après (20 septembre), il épousait à Québec, mademoiselle Charlotte Fleury de la Gorgendière, née en 1726.¹

En 1747, Joseph est sous les ordres de Jean-Baptiste de Ramezay, en Acadie, ayant la tête des sauvages, dont il avait la confiance. En 1748, il commande 20 Français et 200 sauvages envoyés en Acadie; il attaque Beaubassin et fait des prisonniers. En 1748 et 1749 il commande encore divers détachements contre les Anglais, puis à cette dernière date il va prendre charge du poste de la pointe de Chagouamigon à 600 lieues de Montréal, où il fait la paix avec les différentes nations sauvages de cette contrée.

En 1752 il va relever son père qui pour lors se trouvait dans le haut Mississippi.

La guerre avec l'Angleterre ayant recommencé, il descendit en 1756 à Montréal avec 600 sauvages et 40 Français, à la tête desquels il défit 2,000 hommes qui amenaient des provisions au fort de Chouauguen.² Le 19 mai 1756, Coulon de Villiers partit de Lachine en expédition contre le fort de Chouagen ayant pour mission d'observer les

¹ En consultant l'abbé Daniel, *Nos gloires nationales*, article Deschambault, p. 446, voici ce qu'on lit: "Charlotte, la troisième des filles survivantes (Fleury) d'après M. Ferland, que nous avons suivi, après avoir formé une première alliance avec M. Le Verrier, procureur-général, épousa en deuxième nocces M. Pierre Rigaud de Vaudreuil-Cavagnal, dernier gouverneur du nom. D'après la généalogie de la famille Blesot que nous possédons encore, elle unit son sort à celui du célèbre capitaine Marin, alors chevalier de St-Louis. Nous laissons ce point d'histoire à éclaircir à ceux qui sont plus à même de le faire." Eh bien! nous avons pu démêler que madame Le Verrier est la tante de mesdames Rigaud et Marin. Tanguay nous renseigne, cependant qu'il erre à son tour: il dit que cette dernière s'est mariée à Québec le 20 septembre 1745, à *Joseph Lamarque-St-Martin*. Il faut lire Joseph de Marin de la Malgue.

² Nous avons affaire à la transcription de D'Hozier du rapport qu'a dû lui faire l'intéressé Joseph Marin; il y a ici une forte dose d'exagération: cela saute aux yeux.

mouvements des Anglais; à son retour, il fut joint le 26 mai par M Marin qui lui menait un détachement de 60 Folles-Avoines.

Le 11 septembre suivant, il est à Carillon, où il dirige un coup contre le fort Lydius, près duquel il rencontre l'ennemi au nombre de 55 hommes, dont trois officiers; il les enveloppe et les défait. Un seul lui échappe: les autres sont ou prisonniers et blessés, ou tués.

Cette année il devint lieutenant, mais en 1757 il sera capitaine.

M. Marin au camp de Montcalm, en juillet 1757, commandait à 88 Poutéonatamis, dont 70 de St-Joseph et 18 du Détroit.

En 1758, il est à la tête de plusieurs petites troupes de sauvages. En 1759, M. Pouchot, d'après les ordres du général, fait passer MM. de Montigny, de Repentigny et Marin avec 80 canadiens et sauvages pour aller exécuter le beau projet romanesque et chimérique de débusquer les ennemis à la Belle Rivière. A cette occasion MM. de Montigny et Marin furent pris et reçurent la *bastonnade* par les Agniers.¹

Marin fut blessé et pris à la bataille des plaines d'Abraham; sa maison à Québec, fut totalement pillée par les Anglais, et il y perdit tous ses papiers de famille. Rentré en France après la reddition de Montréal, il reçut ordre en 1762 de s'embarquer pour Terre-Neuve, où pour une deuxième fois il tomba aux mains des Anglais.

IV

Le pillage de la maison de Marin à Québec, ainsi que tout ce qui prouve les VI et VII degrés généalogiques est établi par des certificats, tous produits en original pardevant M. d'Hozier, de personnages dont les noms suivent et qui sont bien connus de nos historiens. On a désigné en même temps, l'endroit de leur résidence, en France, après la conquête du Canada, et ceci ne manquera pas d'avoir son côté intéressant.

Le premier à témoigner en faveur de M. de Marin est Pierre de Rigaud, marquis de Vaudreuil, grand'croix de l'ordre royal et militaire de St-Louis, ci-devant gouverneur-général en la Nouvelle-France, se trouvant à Paris le 20 février et le 2 décembre 1761. Il demeurait ordinairement à St-Germain-en-Laye.

Puis vient ensuite: Jean-Baptiste de Ramezay, ancien lieutenant du roi et commandant au gouvernement de Québec, résidant à Tours, le 5 septembre 1671.

Le marquis de Lévis, lieutenant-général des armées du roi, ci-devant commandant des troupes en Canada, est à Paris le 3 décembre 1761.

¹ Autrement dit: *une course à la bouline, ou en anglais: run the gauntlet.*

Michel-Ange, marquis du Quesne, commandeur de l'Ordre de St-Louis chef d'escadre des armées navales à Toulon, ci-devant gouverneur-général de la Nouvelle-France, se trouve à Paris le 1er juillet 1765, par affaires, et était descendu à l'hôtel de Massiac, place des Victoires, paroisse de St-Eustache.

Messire Louis-Antoine de Lusignan, chevalier de St-Louis, capitaine au corps royal, commandant d'artillerie à Ste-Lucie, présentement à Paris (le 15 juillet 1765), logeait à l'hôtel du Saint-Esprit, rue Plâtrière, paroisse de St-Eustache, chez Messire Joseph Perthuis, ancien procureur-général du roi au Conseil Supérieur du Canada.

Michel-Ange Hughes Péan, seigneur du comté de Rostaing, Bury et autres lieux, chevalier de St-Louis, capitaine, aide-major des troupes déiachées de la marine, servant ci-devant en Canada, était devenu Parisien; on le trouvait en la rue de Bourbon, paroisse de Notre-Dame de Bonnes-Nouvelles, en juillet 1765.

Messire Jean-Louis de la Corne, prêtre, avait aussi élu domicile rue de Bourbon.

M. Ignace Perthuis, ancien conseiller du roi et son procureur au siège de la prévôté et amirauté de Québec, demeurait rue St-Honoré, paroisse de St-Germain l'Auxerrois.

En dernier lieu venait le certificat de Messire Philippe Antoine d'Ailleboust de Cerry, lieutenant des troupes, ci-devant servant en Canada, étant de passage à Paris en 1765; il logeait à l'hôtel de Picardie, rue St-Honoré.

Maintenant qu'on me permette de citer une lettre très curieuse d'un cousin de Joseph Marin:

“ A Marseille, le 1er juillet 1765.

“ J'ai appris, monsieur et cher cousin, avec plaisir, que vous êtes
 “ revenu du Canada, et quoique vous y ayez perdu par la prise de Qué-
 “ bec tous les titres qui pouvaient constater votre état, nous n'ignorons
 “ pas dans notre famille, que Paul Marin, capitaine dans le régiment
 “ de Carignan, sortait de notre famille, et comme il est bien constaté
 “ que vous venez de lui par toutes les attestations des généraux pour le
 “ roi dans ce pays, il n'est pas douteux que nous ne vous regardions
 “ comme une branche de notre famille, à laquelle nous serons toujours
 “ fort attachés, et en conséquence, je vous envoie diverses copies d'actes
 “ dont les originaux sont enregistrés dans la Chambre des Comptes de
 “ la Province, pour qu'ils puissent vous servir dans le besoin. Vous
 “ pouvez être assuré que je saisirai toujours avec empressement toutes
 “ les occasions que vous me fournirez de pouvoir vous convaincre du

¹ Avant le passage du régiment en Canada.

“ parfait et sincère attachement avec lesquels, je suis, monsieur et
 “ cher cousin, votre très humble et obéissant serviteur,

(Signé) MARIN,
 Capitaine de frégates.

V

M. Joseph Marin de la Malgue rapporte à d'Hozier qu'il eut de son mariage à Melle de la Gorgendière (morte en 1765) les enfants qui suivent, tous nés à Québec:—

1. Joseph, né le 14 avril 1752;
2. Charles-François-Navier, né 31 août 1757;
3. Charles, né le 18 janvier 1759;
4. Marie-Louise, née le 23 avril 1748.

Le *Dictionnaire Généalogique des Familles Canadiennes* donne ce qui suit:—

1. Marie-Charlotte, baptisée le 11 août 1746;
2. Marie-Louise, baptisée le 23 avril 1748;
3. Marie-Anne-Charlotte, baptisée le 27 juillet 1749; sépulture le 11 mars 1750, à Charlebourg;
4. Joseph, baptisé le 15 avril 1752;
5. Charles-François, baptisé le 1er septembre 1757;
6. Charles, baptisé le 18 janvier 1759.

Dans ces actes, Tanguay qualifie M. Marin: sieur de St-Martin, officier; aussi de la *Marque*.

Eh bien! il y a là trois personnages différents: Marin, St-Martin et De la Marque.

Il y eut un M. Marin, officier dans le régiment de Bourgogne, à Louisbourg; un autre, officier dans le régiment de la Reine, à Québec, sous Montcalm, et d'autres MM. Marin dans la colonie, à divers temps, mais ils sont tous étrangers à la famille que nous venons de vous présenter.

MM. de Marin blasonnaient:—*D'argent à trois bandes ondées et entées de sable.*